



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT**

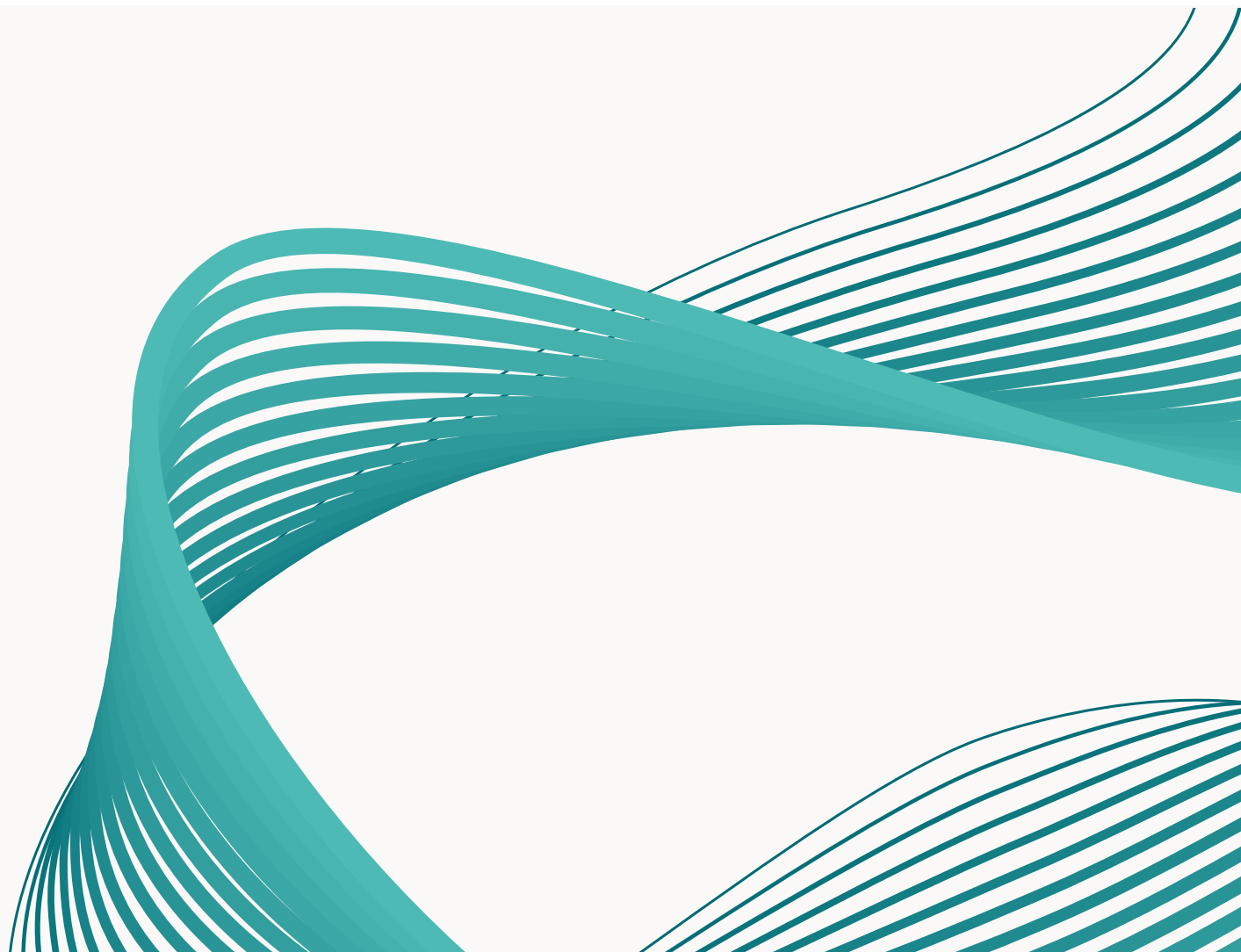
*Liberté
Égalité
Fraternité*



GRAND VALDOR

Annexes

- # Transports
- # Aménagement
- # Justice sociale



SOMMAIRE

VOTRE TERRITOIRE
GRAND VALDOR P.5

POLITIQUE DE MOBILITE
DURABLE ET RESILIENTE P.17

VOTRE ORGANISATION P.25
L'EPCI : communauté
d'agglomération
de Grand Valdor

GRANDS VALDOR EN 2050 : P.35
ELEMENTS DE PROSPECTIVE

VOTRE TERRITOIRE LE GRAND VALDOR

Sud-ouest de la France

POPULATION

Grand Valdor compte 120 000 habitants contre en moyenne 106 000 habitants dans les communautés d'agglomération françaises.

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au 1^{er} janvier 2025

Catégorie	Nombre d'EPCI	Nombre moyen d'habitants
Métropoles	21	882 000
Communautés urbaines	14	227 000
Communautés d'agglomération	230	106 000
Communautés de communes	989	22 000
Total EPCI à fiscalité propre	1 254	55 000
Syndicats	8 322	76 000

Source : [direction générale des collectivités locales](#) ; métropoles hors celle de Lyon ; FIPECO.

RÉPARTITION DES 120 000 HABITANTS, DES 400 KM2 DE SUPERFICIES ET DU PROFIL DES COMMUNES



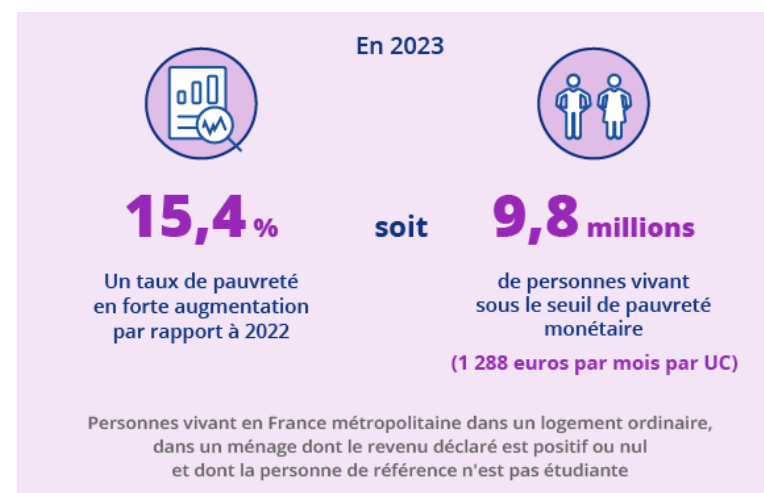
Habitants	km2	Profils
Valdor : 60 000	100	Zone urbaine dense avec le pôle de services
Boisclair : 14 000	31,9	Péri-urbain boisé, grande trame forestière
Clairval : 9000	28	Couronne résidentielle dense, piémont
Fonte-Roche : 7000	26,5	Zone industrielle / ancien site minier
Rivechaume : 6000	31,2	Plaine agricole, faible contrainte topographique
Montelièvre : 5500	35,9	Secteur semi-montagneux (pentes, bois)
Pierrebrune : 4500	25,9	Péri-urbain / mix habitat & artisanat
Vernedune : 3500	30,6	Zones humides / marais faibles densités
Lacsombre : 3000	33,5	Présence de lac / zones inondables
Haute Bronze : 3000	29,2	Plateau haut, exposition canicule, sols secs
Rocheselve : 2500	22,6	Petit bourgs sur relief, roches affleurantes
Verte Rive : 2000	4,7	Commune riveraine dense (bourg-rive)

NIVEAU DE VIE

Le taux de pauvreté est de **22%** en moyenne sur les communes du Grand Valdor contre **15,4%** en France.

Le taux de chômage des 15 à 64 ans est de **15%** en moyenne à Grand Valdor contre **7,4%** en moyenne en France en 2024 au sens du Bureau international du travail (BIT)

Le taux d'activités de la population du Grand Valdor est de **70%** contre 73% en France



Taux de chômage par âge en 2024

en %	
Tranche d'âge	Taux
15-24 ans	18,8
25-49 ans	6,7
50 ans ou plus	4,9
Ensemble	7,4

Lecture : en 2024, 4,9 % des personnes actives de 50 ans ou plus sont au chômage.

Champ : France, personnes vivant en logement ordinaire, actives.

Source : Insee, **enquête Emploi** 2024.

NIVEAU DE VIE

Les habitants de Grand Valdor ont en moyenne **45 ans** contre 43 ans en France.

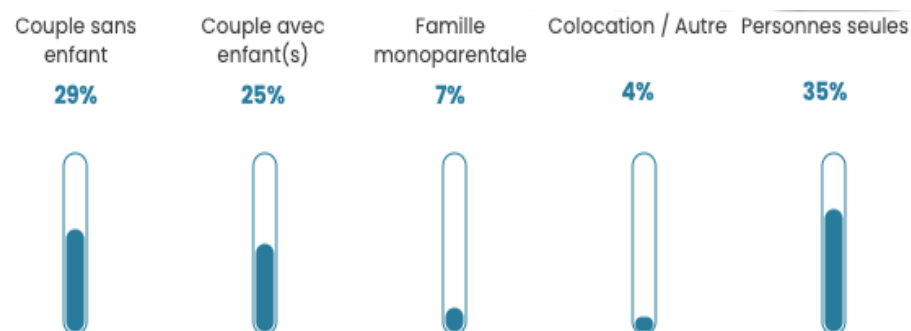
Les femmes de Grand Valdor représentent 54% de la population contre 51,6% en France.

AGE ET SEXE DES HABITANTS

Les habitants de Grand Valdor ont en moyenne **45 ans** contre 43 ans en France.

Les femmes de Grand Valdor représentent 54% de la population contre 51,6% en France.

COMPOSITION DES MÉNAGES



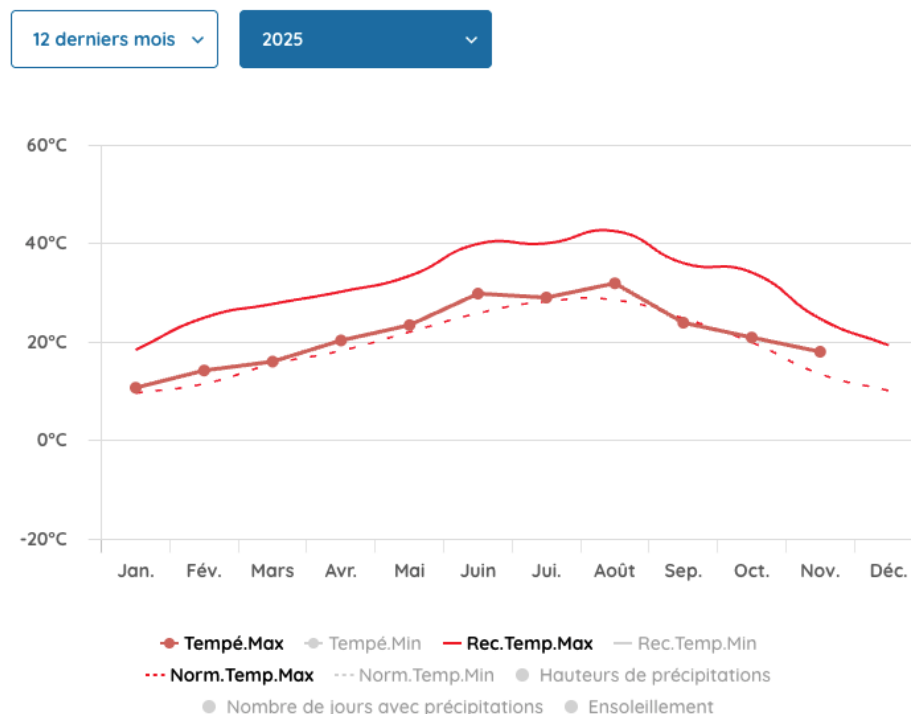
Ménages selon la structure familiale : proportions

en %

Type de ménage	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Ménages composés uniquement						
d'un homme seul	10,1	12,4	13,5	14,4	15,4	17,0
d'une femme seule	16,9	18,4	19,4	19,7	20,4	21,5
d'un couple sans enfant ¹	23,4	24,5	25,8	25,9	25,5	25,1
d'un couple avec enfant(s)	36,4	31,6	28,0	26,5	25,3	23,4
dont avec enfant(s) de moins de 18 ans	29,1	25,0	22,7	21,6	20,5	18,8
d'une famille monoparentale	6,8	7,6	7,9	8,4	9,0	9,5
dont avec enfant(s) de moins de 18 ans	3,7	4,5	5,1	5,4	5,7	5,8
Ménages complexes						
Ensemble des ménages complexes	6,4	5,5	5,4	5,2	4,4	3,6
dont avec enfant(s) de moins de 18 ans	2,0	1,7	1,3	1,3	1,1	(p) 1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

n : donnée provisoire

GRAND VALDOR, COMME DE LA RÉGION DE ROCVERT ET L'ENSEMBLE DU CENTRE SUD OUEST DE LA FRANCE, SUBIT DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES



La température moyenne annuelle a fortement augmenté (ex. +1,5 °C sur la période 1961-1990 / 2012-2020), accentuant vagues de chaleur et stress sur les réseaux urbains.

LES VULNÉRABILITÉS DE GRAND VALDOR À COURT ET MOYEN TERME SONT DOCUMENTÉES

-  ↑ Une **augmentation potentielle** des **températures extrêmes chaudes** pendant les mois d'été
-  ↓ Une **diminution potentielle** du **risque de gel** et d'enneigement
-  ↑ Une **augmentation potentielle** des **précipitations annuelles et extrêmes**
-  ↑ Une **augmentation potentielle** des **périodes de sécheresse**, plus marquée qu'en Île-de-France
-  ↑ Une **augmentation potentielle** du **risque de retrait-gonflement des argiles**, plus marquée qu'en Île-de-France
-  ↑ Une **augmentation potentielle** des **risques d'inondations** (débordement de cours d'eau, ruissellement pluvial et remontée de nappes), plus marquée qu'en Île-de-France
-  ↑ Une **possible augmentation** des **effondrements** (cavités souterraines) et **glissements de terrains**, plus marquée qu'en Île-de-France due à l'exploitation passée des souterrains normands
-  ↑ Une **augmentation potentielle** du **risque de feux de forêts et végétation**
-  ↑ Une **augmentation potentielle** du **risque de submersion marine**

LES VULNÉRABILITÉS PHYSIQUES PRINCIPALES

Par infrastructure



- Équipements de télécommunication
- Ouvrage en terre
- Installations de Traction Électrique
- Voies
- Ouvrages d'art souterrains

Par aléa



- Inondation de type crue torrentielle
- Inondation par débordement de cours d'eau
- Neige
- Fortes chaleurs
- Retrait-gonflement des argiles

LE DÉPARTEMENT
FIGURE PARMI LES
TERRITOIRES
PARTICULIÈREMENT
VULNÉRABLES AUX
CANICULES, DONT LES
EFFETS SUR LA SANTÉ
SONT DÉJÀ
PERCEPTIBLES.

Les épisodes extrêmes frappent largement le département de Rocvert : **l'été 2023 a dénombré 30 décès** dans le département lors des périodes de canicules et 80 décès potentiellement liés à la chaleur du département pendant tout l'été.

Mortalité attribuable à la chaleur sur les périodes et les départements concernés par des canicules et l'ensemble de la période de surveillance de 2017 à 2024

Période	Nombre de départements concernés	Durée moyenne de canicule par département (en jours)	Nombre de jours-départements en canicule	Mortalité attribuable à la chaleur pendant les canicules	Mortalité attribuable à la chaleur pendant l'été
2024	43	4,8	206	684	3 711
2023	68	7,5	508	1 523	5 167
2022	70	8,3	582	2 051	6 969
2021	9	4,0	36	88	1 927
2020	73	6,0	437	1 531	4 329
2019	86	7,5	642	1 879	4 441
2018	67	6,2	414	1 277	4 166
2017	64	4,5	287	733	3 354

Tableau: Vie-publique.fr / DILA • Source: Insee, Météo France • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Comparatif français

SE DÉPLACER À GRAND VALDOR



- 18% des ménages sont en précarité énergétique à cause du coût des carburants contre 10% de la population en France entière
- 1% du parc automobile local est électrifié (*en comparaison, ce chiffre est à 2% pour Grand Besançon Métropole, 1,5 à l'EPCI de Vichy et 2,5% pour Grand Chambéry*)
- 60% des habitants peut accéder à pied ou en vélo à un établissement d'éducation (*en comparaison, ce chiffre est à 70,4% pour Grand Besançon Métropole, 67,7 à l'EPCI de Vichy et 86,4% pour Grand Chambéry*)
- 80% peuvent accéder à pied ou en vélo au soins médicaux (*en comparaison, ce chiffre est à 94,1% pour Grand Besançon Métropole, 80,7 à l'EPCI de Vichy et 91,9% pour Grand Chambéry*)
- 25% des habitants dépendant de la voiture pour accéder aux commerces alimentaires (*en comparaison, ce chiffre est à 19,7% pour Grand Besançon Métropole, 24% à l'EPCI de Vichy et 9,6% pour Grand Chambéry*)

SE LOGER À GRAND VALDOR

20% des logements de Grand Valdor sont des résidences secondaires /occasionnelles contre une moyenne française de 10%;

On compte **10%** de logements vacants contre 7,7% sur le territoire français.

Les maisons représentent 60% des logements, un peu plus que les chiffres à échelle du territoire national (54%).

PRODUIRE ET CONSOMMER À GRAND VALDOR

Poids du tertiaire

Le secteur des services (santé, enseignement, commerce, services aux entreprises) représente environ 65 % des emplois salariés du territoire, confirmant la place dominante du tertiaire dans la structure de l'emploi local.

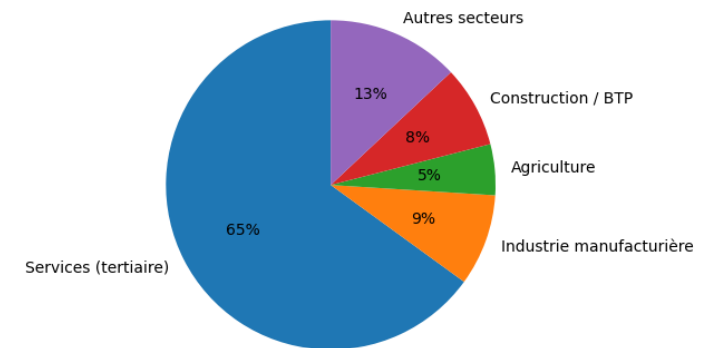
Industrie manufacturière

L'industrie représente environ 8 à 10 % des emplois salariés, principalement dans des activités de transformation, l'agroalimentaire et certains segments d'équipements techniques ou de mécanique légère.

Agriculture

L'agriculture regroupe 3 à 7 % des emplois et s'appuie sur une surface agricole utile (SAU) morcelée en exploitations de petite et moyenne taille. Les productions dominantes reposent sur les prairies et l'élevage local (bovins et ovins), complétés par des vergers et des cultures de proximité (maraîchage, serres) destinées notamment à l'approvisionnement des circuits courts.

Répartition approximative des emplois salariés par secteur



Construction et BTP

Le secteur de la construction représente **environ 7 à 9 % des emplois**. Il est soutenu par les opérations de **rénovation énergétique des bâtiments publics et privés**, ainsi que par plusieurs projets d'aménagement, notamment la **reconversion de friches**.

Entrepreneuriat et zones d'activités

Le territoire bénéficie d'un **tissu dense de PME et de TPE**, avec une **hausse des créations d'entreprises estimée entre 15 et 20 % ces dernières années**, notamment dans les parcs d'activités locaux. Cette dynamique est accompagnée par différents dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat (pépinières, incubateurs).

Commerce et tourisme de proximité

L'activité commerciale est principalement **structurée autour de Valdor**, entre le centre-ville et les zones commerciales périphériques. Par ailleurs, le **tourisme de courte durée** (séjours de week-end, randonnée) constitue un **complément saisonnier notable** pour l'hôtellerie et la restauration, en particulier dans les secteurs de moyenne montagne.

DEUX GRANDES ZONES D'ACTIVITÉS CONCENTRENT LES EMPLOIS TOTAUX

~2 000–2 500 emplois (Zaubre Sud)
+ ~900–1 200 emplois (DeltaTech)



POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE ET RÉSILIENTE

**GRAND VALDOR
DOIT DIVISER PAR
DEUX LES
ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE
(GES), PAR
RAPPORT À 1990,
SOIT UNE BAISSÉ
DES ÉMISSIONS DE
4,7 % PAR AN.**

Émissions de gaz à effet de serre

Comptabilise l'effet cumulé des substances émises dans l'air par les activités humaines qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre, exprimé en milliers de tonnes équivalent CO₂, dans le périmètre administratif du territoire.

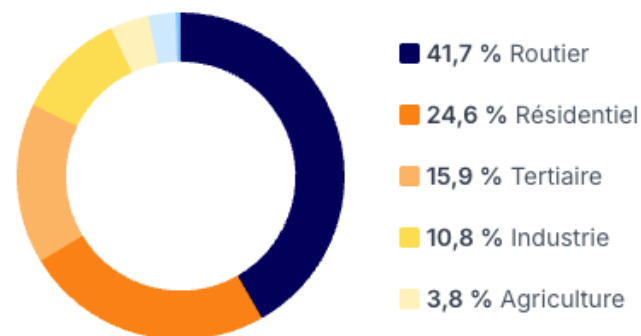


226 462t CO₂eq

émises par les activités et ménages du territoire estimé 2018, à mettre au regard de la captation de CO₂ par les écosystèmes localement

[Estimer le puits de carbone local](#)

Répartition des émissions de gaz à effet de serre (hors puits) par secteur en 2018 [?](#) [Source](#)



LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS

LOM, 2019 +
OBLIGATIONS
RENFORCÉES 2025

Loi d'Orientation des Mobilités (LOM, 2019)

- Objectif : moderniser et décarboner les transports en France, tout en améliorant l'accessibilité et la sécurité des mobilités.
- Favorise le développement des transports publics, mobilités douces (vélo, marche) et véhicules propres.
- Introduit la notion de plans de mobilité pour les entreprises et collectivités, et encourage les zones à faibles émissions (ZFE) dans les grandes agglomérations.
- Renforce la coordination entre acteurs publics et privés et simplifie la planification des infrastructures.

Obligations renforcées (2025)

- Les ZFE-m deviennent obligatoires pour les agglomérations de plus de 150 000 habitants lorsque les seuils de pollution sont dépassés.
- Les collectivités doivent élaborer et mettre à jour leurs plans de mobilité résilients.
- Les acteurs publics doivent intégrer la lutte contre les émissions et la résilience climatique dans toutes les décisions d'aménagement et d'infrastructures.
- Objectif global : réduction des émissions de polluants, meilleure qualité de l'air et transition vers des mobilités durables et adaptatives.

LOI CLIMAT ET RÉSILIANCE

2021, ACTUALISÉE
2026



Zones à Faibles Émissions (ZFE)

- Objectif : réduire la pollution et réorienter la mobilité.
- *ZFE-m 2026 : dispositifs en vigueur pour les agglomérations >150 000 hab., suppression votée en Commission mixte paritaire début 2026 mais en attente du vote définitif du Parlement et de validation par le Conseil constitutionnel.*

Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

- Objectif national obligatoire d'ici 2050, avec intégration progressive par les collectivités dans leurs documents d'urbanisme, **sans obligation stricte d'arrêt immédiat.**
- *ZAN 2026 : dépassement de 20 % possible pour 2024-2034 avec accord préfectoral, texte adopté mais en attente du Conseil constitutionnel.*

Adaptation et résilience

- Introduit des mesures structurantes d'adaptation aux effets du changement climatique, notamment pour l'aménagement, la mobilité et la gestion des infrastructures. gestion de l'eau, prévention des risques, urbanisme résilient.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-dorientation-des-mobilites>

PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PNACC-3, 2025



- Plan stratégique pour **anticiper et adapter la France aux impacts du changement climatique** (+3 °C global prévu d'ici 2100, +4 °C en France).
- **52 mesures** et plus de 200 actions couvrant tous les secteurs (eau, agriculture, biodiversité, énergie, transports, santé, territoires).
- Objectifs principaux : **protéger les populations et territoires**, rendre les infrastructures et l'économie **résilientes**, et préserver la **biodiversité**.
- Favorise la **coordination entre État, collectivités, entreprises et citoyens** et l'intégration de l'adaptation dans toutes les politiques publiques.
- La **mesure 30** cible spécifiquement la **résilience des transports et mobilités**, en évaluant la vulnérabilité des infrastructures et en accompagnant les collectivités dans leurs plans de mobilité résilients.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/dossiers/france-sadapte/3e-plan-national-dadaptation-changement-climatique>

PNACC

3 Troisième Plan national
d'adaptation au changement
climatique (2024)

MESURE 30 ASSURER LA RÉSILIENCE DES TRANSPORTS ET DES MOBILITÉS

Cette mesure vise à renforcer l'adaptation des transports face aux aléas climatiques, en évaluant la vulnérabilité des infrastructures et en intégrant les enjeux climatiques dans leur conception et leurs normes techniques.

Action / Axe	Nature	Détails
Identifier les infrastructures vulnérables	Obligatoire	Les collectivités et gestionnaires doivent évaluer la vulnérabilité des routes, ponts, voies ferrées, ports et aéroports aux aléas climatiques.
Adapter la conception et les normes	Obligatoire partielle	Les nouvelles infrastructures financées par l'État doivent respecter les normes intégrant le climat ; pour les autres projets, c'est incitatif.
Plans de mobilité résilients	Obligatoire / encadré	Les collectivités doivent intégrer l'adaptation au climat dans les plans locaux (PCAET, PLU, schémas de mobilité).
Outils de suivi et diagnostic	Obligatoire / incitatif	Mettre en place des outils pour surveiller les impacts climatiques (ex. Observatoire des routes sinistrées).
Sensibilisation et formation des acteurs	Incitatif	Former les collectivités et gestionnaires à l'intégration du risque climatique dans la gestion quotidienne des infrastructures.
Coordination nationale et territoriale	Incitatif	Harmoniser les actions entre État, collectivités et opérateurs pour améliorer la résilience.
Expérimentations et innovations	Incitatif	Tester de nouvelles solutions (revêtements, systèmes de transport flexibles) pour anticiper les impacts climatiques.

Loi / Plan	Objectif principal pour la mobilité	Rôle et articulation
Loi d’Orientation des Mobilités (LOM) – échéances 2025	Organiser les mobilités du quotidien, développer transports publics, mobilités actives et véhicules propres ; généraliser les autorités organisatrices de la mobilité et les plans de mobilité.	Constitue le cadre structurel de la politique de mobilité en France ; base législative pour les politiques locales et les dispositifs comme les ZFE.
Loi Climat et Résilience – mise en œuvre renforcée 2026	Réduire les émissions et améliorer la qualité de l’air : généralisation progressive des ZFE-m, intégration du climat dans l’urbanisme et objectif de zéro artificialisation nette (ZAN).	Renforce et durcit les mesures de la LOM en introduisant des obligations environnementales et en liant mobilité, urbanisme et climat.
3 ^e Plan national d’adaptation au changement climatique (PNACC-3) – Mesure 30	Adapter les infrastructures et systèmes de transport aux impacts climatiques (chaleurs extrêmes, inondations, sécheresses).	Complète les deux lois : vise la résilience des réseaux de transport face aux aléas climatiques plutôt que la réduction des émissions.

STRATÉGIE EUROPÉENNE D'ADAPTATION DES TRANSPORTS (UE – CLIMATE ADAPT)

Fixe les exigences pour des infrastructures « climate-proof », notamment sur les réseaux financés par l'UE (TEN-T).

Orienté les États membres vers une mobilité durable et intelligente, intégrée au Pacte vert européen.

Identifie les risques prioritaires pour le secteur des transports : inondations, vagues de chaleur, tempêtes, avec obligation de renforcer la résilience.

Source : <https://climate-adapt.eea.europa.eu/fr/eu-adaptation-policy/sector-policies/transport>

**VOTRE ORGANISATION
L'EPCI : communauté
d'agglomération
de Grand Valdor**

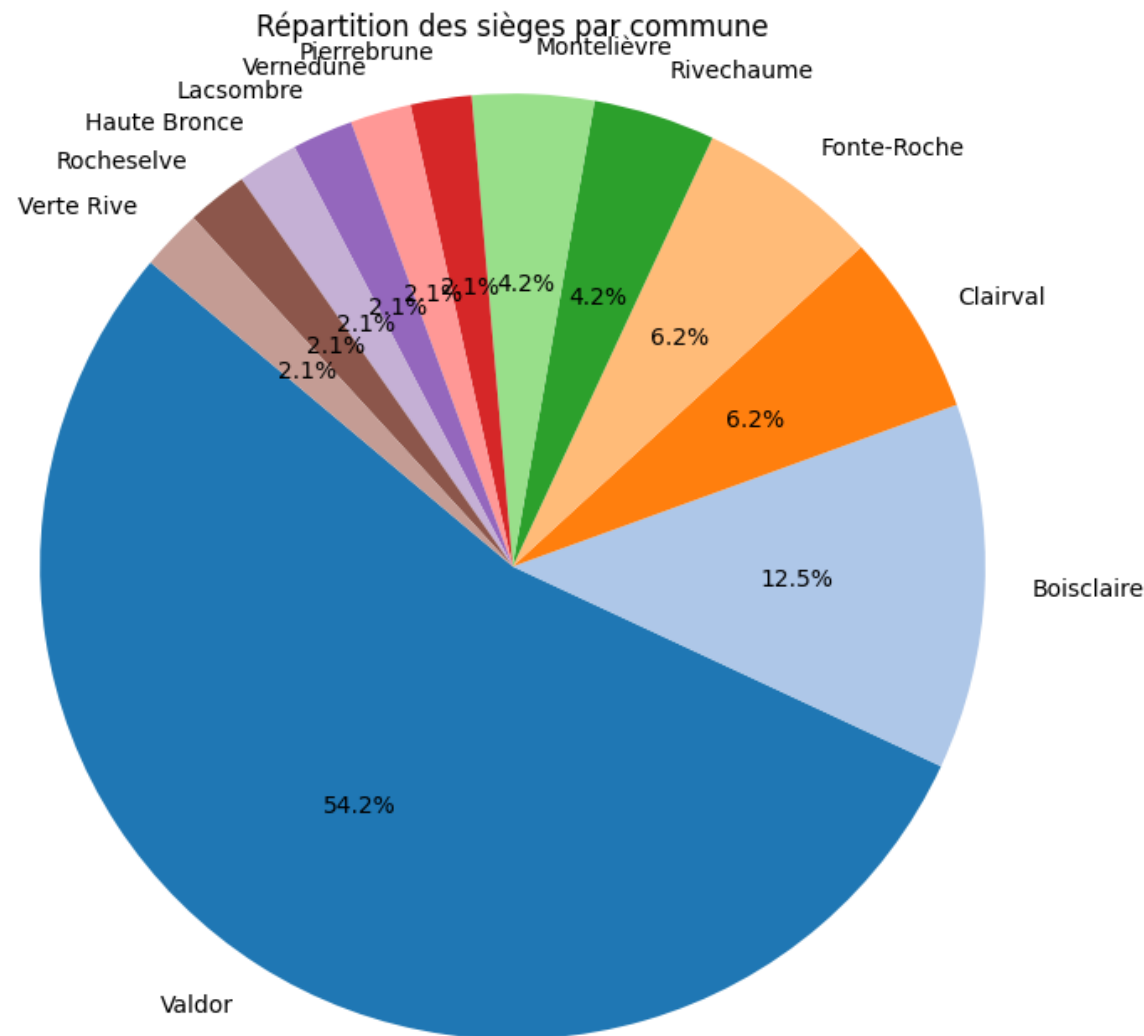
GOVERNANCE DU GRAND VALDOR

En tant qu'EPCI « **communauté d'agglomération** », le **nombre total de sièges** au conseil communautaire est défini selon un tableau prévu à l'article **L.5211-6-1** du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

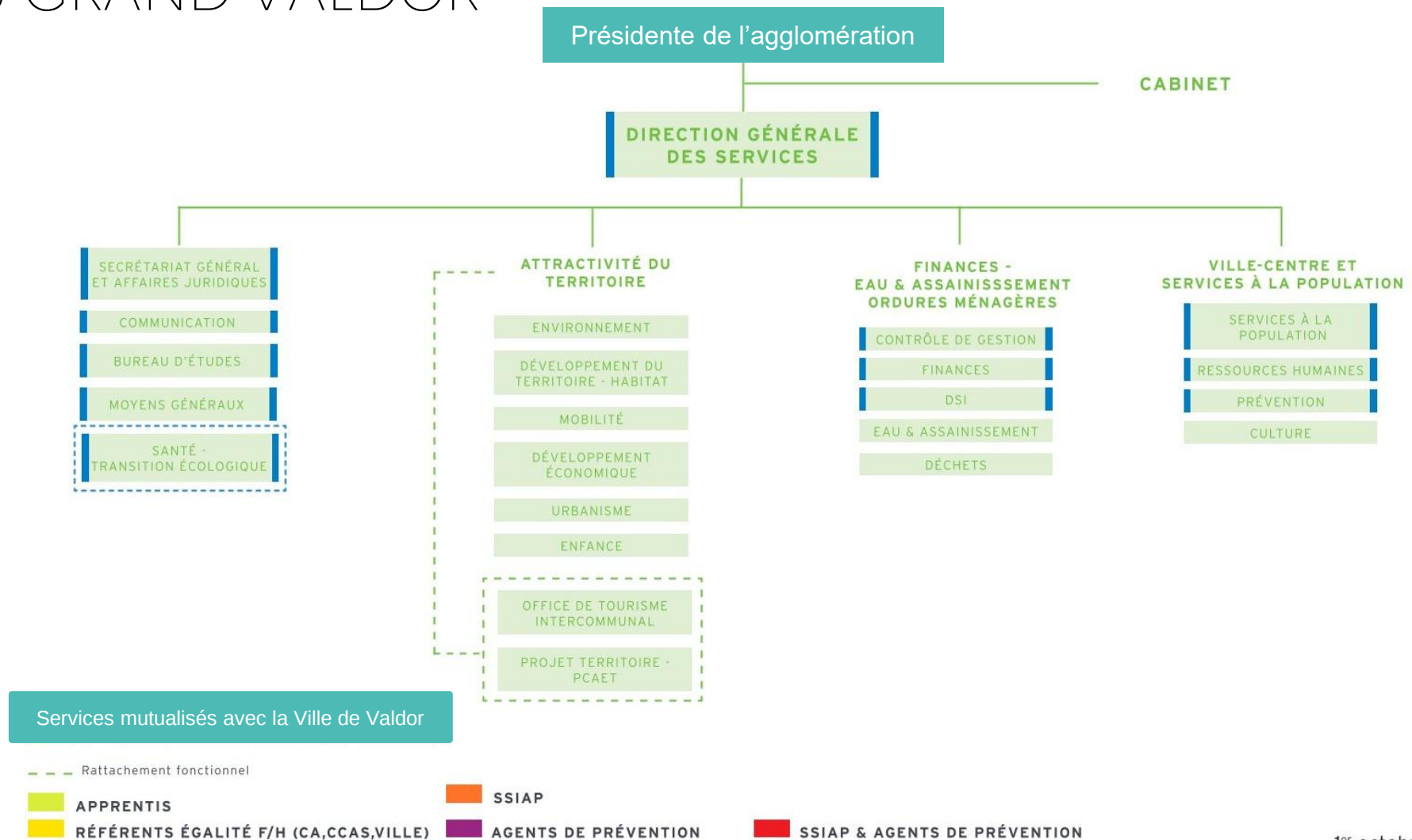
Pour une population de l'EPCI comprise entre 100 000 et 149 999 habitants, le nombre total de sièges est 48. Ces sièges sont répartis entre les communes selon la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne

Répartition des sièges du Conseil communautaire du Grand Valdor

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1. Valdor : 26 élu.es | 7. Pierrebrune : 1 |
| 2. Boisclair : 6 | 8. Vernedune : 1 |
| 3. Clairval : 3 | 9. Lacombre : 1 |
| 4. Fonte-Roche : 3 | 10. Haute Bronze : 1 |
| 5. Rivechaume : 2 | 11. Rocheselve : 1 |
| 6. Montelièvre : 2 | 12. Verte Rive : 1 |



ORGANIGRAMME DU GRAND VALDOR



1^{er} octobre 2024

2 avril 2026

27

LE PLAN STRATÉGIQUE DE GRAND VALDOR 2026/2031 SE DÉCLINE EN 5 AXES

15 orientations, soutenues par plus de 60 actions concrètes.

Plus de 50 M€ sont mobilisés, incluant de nouvelles initiatives pour réduire la consommation énergétique et développer les énergies renouvelables, sans investissement direct pour Grand Valdor et générant des recettes.



L'EPCI DU GRAND VALDOR A ÉTÉ AUDITE PAR LA COUR DES COMPTES DEBUT 2026

Les investissements ont été denses dans les 5 dernières années mais le budget est à l'équilibre.

« La **communauté d'agglomérations de Grand Valdor** a réalisé des investissements importants pour des équipements culturels et sportifs »

« Sa programmation pluriannuelle des investissements a été bien suivie et réalisée. Cependant, l'épargne a été absorbée par le remboursement des emprunts. De ce fait, la communauté a dû s'endetter pour financer son programme d'investissement. L'endettement s'est donc accru et la capacité de désendettement de l'EPCI (ratio dette / épargne brute) est resté à un niveau élevé (10 ans) mais soutenable »

“L'agglomération dispose d'une situation financière globalement saine, permettant de soutenir un niveau d'investissement important. Néanmoins, la dynamique des charges, notamment celles liées aux compétences techniques (eau, déchets, transports), appelle à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et à une sécurisation accrue des recettes.”

L'EPCI DU GRAND VALDOR A ÉTÉ AUDITE PAR LA COUR DES COMPTES DEBUT 2026

Le budget total 2025 de Grand Valdor s'élève à 258,4 millions d'euros

Dépenses de fonctionnement : 172,6 M€ (67%)

« Les dépenses de fonctionnement du Grand Valdor sont dominées par les compétences obligatoires que sont les mobilités, les déchets et l'eau/assainissement. La dynamique des coûts — carburants, marchés publics, inflation, salaires — pèse fortement sur les équilibres budgétaires, comme souligné dans les rapports de la Cour des comptes sur des EPCI comparables »

Dépenses d'investissement : 85,8 M€ (33%)

« La Cour des comptes note souvent que les intercommunalités de cette taille investissent fortement dans les mobilités, la résilience climatique et les infrastructures de service public. Le niveau proposé est cohérent avec un EPCI dynamique »

Recettes : 258,4 M€

Capacités de financement et trajectoire budgétaire

- **Capacité de désendettement** : située autour de **6,5 années**, jugée "maîtrisée mais à surveiller".
- **Épargne brute** : environ **23,4 M€**, soit un taux de 10,2 % des recettes réelles de fonctionnement (niveau plutôt correct).
- **Pression financière** : stable mais contrainte par l'augmentation des charges de personnel et des coûts de traitement des déchets.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

172,6 M€ (67%)

Thématique	Description principale	Montant (€M)	Part (%)
Mobilités et transports	Réseau de bus urbains et intercommunaux, renouvellement du parc, maintenance, délégation de service public	48,9	28
Déchets – collecte et traitement	Filières de tri, modernisation des déchèteries, coûts de traitement en hausse	33,8	20
Eau & Assainissement	Exploitation, maintenance, contrôles réglementaires, gestion des fuites	24,7	14
Services à la population	Culture, sport, petite enfance	21,2	12
Administration générale, finances, systèmes d'information	Fonctionnement institutionnel, outils numériques, frais généraux	16,1	9
Ressources humaines intercommunales	500 agents, effectif proche des EPCI de même strate	19,5	11
Transition écologique, PCAET, biodiversité	Renaturation, prévention des risques, plans climat, observatoire	8,4	5

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

85,8 M€ (33%)

Thématique	Actions principales	Montant (€M)
Mobilités	Infrastructures, pôles d'échanges, bus bas carbone	27,5
Déchets	Modernisation du centre de tri, nouvelles déchèteries	14,2
Eau / Assainissement	Réseaux, stations, gestion de la ressource	13,4
Transition énergétique	Rénovation énergétique, solaire, réseaux de chaleur	9,1
Aménagement & renouvellement urbain	Friches, centralités rurales	12,8
Équipements culturels et sportifs	—	6,2
Systèmes d'information & transformation numérique	—	2,6

RECETTES

258,4 M€

Source de financement	Description	Part (%)
Fiscalité économique (FPU)	Impôt économique principal des agglomérations de cette strate	36
Dotations, compensations et fiscalité reversée par l'État	Montants stables, poids important dans les territoires ruraux	21
Tarification – eau, assainissement, déchets, transports	Recettes “affectées”, en hausse dans la plupart des EPCI étudiés	26
Subventions (région, État, Europe)	Financements structurants sur mobilité, climat, rénovation	10
Emprunts nouveaux	Niveau d'endettement jugé “contenu” dans les rapports du même type	7

GRAND VALDOR EN 2050

ELEMENTS DE PROSPECTIVE

LES 4 SCÉNARIOS ADEME & LES TRAJECTOIRES DE L'EAU

Les scénarios Ademe nous permettent de projeter nos efforts dans une optique « bas carbone ».

Rappel des 4 scénarios ADEME :

- S1 – Génération frugale : forte sobriété, baisse des consommations matérielles et énergétiques, relocalisation
- S2 – Coopérations territoriales : sobriété modérée, gouvernance locale forte, coopération entre acteurs
- S3 – Technologies vertes : priorité aux solutions technologiques, consumérisme "vert", besoins en ressources élevés
- S4 – Pari réparateur : croissance forte, décarbonation tardive compensée par puits technologiques, forte pression ressources

SCÉNARIOS PROSPECTIFS DE L'ADEME

LA SOCIÉTÉ EN 2050

							
		S1 GÉNÉRATION FRUGALE	S2 COOPÉRATIONS TERRITORIALES	S3 TECHNOLOGIES VERTES	S4 PARI RÉPARATEUR		
MODES DE VIE	Société	- Recherche de sens - Frugalité choisie mais aussi contrainte - Préférence pour le local - Nature sanctuarisée	- Évolution soutenable des modes de vie - Économie du partage - Équité - Préservation de la nature inscrite dans le droit	- Plus de nouvelles technologies que de sobriété - Consommérisme « vert » au profit des populations solvables, société connectée - Les services rendus par la nature sont optimisés	- Sauvegarde des modes de vie de consommation de masse - La nature est une ressource à exploiter - Confiance dans la capacité à réparer les dégâts causés aux écosystèmes	MODES DE VIE	Société
	Alimentation	- Division par 3 de la consommation de viande - Part du bio: 70 %	- Division par 2 de la consommation de viande - Part du bio: 50 %	- Baisse de 30 % de la consommation de viande - Part du bio: 30 %	Consommation de viande quasi-stable (baisse de 10 %), complétée par des protéines de synthèse ou végétales		Alimentation
	Habitat	- Rénovation massive et rapide - Limitation forte de la construction neuve (transformation de logements vacants et résidences secondaires en résidences principales)	Rénovation massive, évolutions graduelles mais profondes des modes de vie (cohabitation plus développée et adaptation de la taille des logements à celle des ménages)	- Déconstruction-reconstruction à grande échelle de logements - Ensemble des logements rénovés mais de façon peu performante: la moitié seulement au niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC)	- Maintien de la construction neuve - La moitié des logements seulement est rénovée au niveau BBC - Les équipements se multiplient, alliant innovations technologiques et efficacité énergétique		Habitat
	Mobilité des personnes	- Réduction forte de la mobilité - Réduction d'un tiers des km parcourus par personne - La moitié des trajets à pied ou à vélo	- Mobilité maîtrisée - 17 % de km parcourus par personne - Près de la moitié des trajets à pied ou à vélo	- Mobilités accompagnées par l'État pour les maîtriser: infrastructures, télétravail massif, covoiturage + 13 % de km parcourus par personne 30 % des trajets à pied ou à vélo	- Augmentation forte des mobilités + 28 % de km parcourus par personne - Recherche de vitesse 20 % des trajets à pied ou à vélo		Mobilité des personnes
ÉCONOMIE	Technique Rapport au progrès, numérique, R&D	- Innovation autant organisationnelle que technique - Règne des low-tech, réutilisation et réparation - Numérique collaboratif - Consommation des data centers stable grâce à la stabilisation des flux	- Investissement massif (efficacité énergétique, EnR et infrastructures) - Numérique au service du développement territorial - Consommation des data centers stable grâce à la stabilisation des flux	- Ciblage sur les technologies les plus compétitives pour décarboner - Numérique au service de l'optimisation - Les data centers consomment 10 fois plus d'énergie qu'en 2020	- Innovations tout azimut - Captage, stockage ou usage du carbone capté indispensable - Internet des objets et intelligence artificielle omniprésents: les data centers consomment 15 fois plus d'énergie qu'en 2020	ÉCONOMIE	Technique Rapport au progrès, numérique, R&D
	Gouvernance Échelles de décision, coopération internationale	- Décision locale, faible coopération internationale - Réglementation, interdiction et rationnement via des quotas	- Gouvernance partagée - Fiscalité environnementale et redistribution - Décisions nationales et coopération européenne	- Cadre de régulation minimale pour les acteurs privés - État planificateur - Fiscalité carbone ciblée	- Soutien de l'offre - Coopération internationale forte et ciblée sur quelques Filières clés - Planification centralisée du système énergétique		Gouvernance Échelles de décision, coopération internationale
	Territoire Rapport espaces ruraux - urbains, artificialisation	- Rôle important du territoire pour les ressources et l'action « Démétropolisation » en faveur des villes moyennes et des zones rurales	- Reconquête démographique des villes moyennes - Coopération entre territoires - Planification énergétique territoriale et politiques foncières	Métropolisation, mise en concurrence des territoires, villes fonctionnelles	Faible dimension territoriale, étalement urbain, agriculture intensive		Territoire Rapport espaces ruraux - urbains, artificialisation
	Macro-économie	- Nouveaux indicateurs de prospérité (écarts de revenus, qualité de la vie...) - Commerce international contracté	- Croissance qualitative, « réindustrialisation » de secteurs clés en lien avec territoires - Commerce international régulé	- Croissance verte, innovation poussée par la technologie - Spécialisation régionale - Concurrence internationale et échanges mondialisés	- Croissance économique carbonée - Fiscalité carbone minimaliste et ciblée - Économie mondialisée		Macro-économie
	Industrie	- Production au plus près des besoins 70 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage	- Production en valeur plutôt qu'en volume - Dynamisme des marchés locaux 80 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage	- Décarbonation de l'énergie 60 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage	- Décarbonation de l'industrie reposant sur le captage et stockage géologique de CO₂ 45 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage		Industrie

SCÉNARIO 1 - GÉNÉRATION FRUGALE

GRAND VALDOR EN 2050

Mobilités : diminution de 17 à 32 % de km parcourus par personne, près de 50 % des trajets à pied ou à vélo

-> Leviers : réseau cyclable structurant intercommunal + zones apaisées + redistribution de l'espace aux modes actifs.

Aménagement & urbanisme : Très faible artificialisation, densification douce, reconquête des centralités

-> Leviers : PLUi orienté "proximité" (services/emplois à <15 min), îlots de fraîcheur, dés-imperméabilisation massive.

Résilience climatique (canicule & inondation) : Forte priorité à l'adaptation : végétalisation extensive, gestion de l'eau, rafraîchissement urbain passif

-> Leviers : irrigation nationale, sobriété hydrique

Ressources & déchets : Baisse forte : 184 kg/hab/an (plus faible des scénarios)

-> Leviers : tarification incitative, filières locales de réemploi, compostage territorial.

Gouvernance & participation citoyenne : Décisions locales, quotas et réglementations fortes, participation citoyenne structurée

-> Leviers : conventions citoyennes locales mobilités et budgets participatifs sobriété.

Sobriété forte, réduction massive des mobilités motorisées, adaptation systémique aux canicules

SCÉNARIO 2 : COOPÉRATIONS TERRITORIALES

GRAND VALDOR EN 2050

Mobilités : diminution de 10 à 17 % de km parcourus/personne, moitié des trajets actifs
-> Leviers : Schéma directeur des mobilités multi-communales : bus express, rabattement vélo vers les lignes fortes.

Aménagement & urbanisme : Rééquilibrage villes-centres / bourgs / villages, forte lutte contre l'étalement
-> Leviers : ZAN proactive, reconversion foncière, trames vertes/bleues intercommunales.

Résilience climatique Gestion coordonnée canicule/inondation dépendants d'un usage raisonné des sols.

-> Leviers : coopération EPCI ↔ communes ↔ Département

Ressources & déchets : Niveau intermédiaire : 320–363 kg/hab/an

-> Leviers : centres de tri mutualisés, ressourceries, filières locales économie circulaire.

Gouvernance & participation citoyenne : Gouvernance multi-niveaux ; forte implication associations et habitants
-> Leviers : Conseil intercommunal de la transition, ateliers citoyens mobilité/climat.

Sobriété modérée, organisation territoriale, coopérations intercommunales & citoyennes.

SCÉNARIO 3 : TECHNOLOGIES VERTES

GRAND VALDOR EN 2050

Mobilités : augmentation de 13 % de km/personne ; forte électrification et optimisation (covoiturage, télétravail)
-> Leviers : infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE), intercommunales massives, hubs multimodaux, data mobilité.

Aménagement & urbanisme : Métropolisation, mobilité quotidienne plus longue
-> Leviers : plan de déplacements hiérarchisé, parkings relais, urbanisme autour des axes de transport.

Résilience climatique : Dépendance aux systèmes techniques

-> Leviers : climatisation, gestion active des eaux

Ressources & déchets : Volume élevé : 400–483 kg/hab/an

-> leviers : filières industrielles de recyclage haute performance + collecte intelligente.

Gouvernance & participation citoyenne :

Gouvernance technico-administrative ; citoyenneté consultative

-> Leviers : plateformes numériques de participation, data ouverte mobilité/climat.

Innovations technologiques + efficacité énergétique + accroissement des déplacements.

SCÉNARIO 3 : PARI RÉPARATEUR

GRAND VALDOR EN 2050

Mobilités : augmentation de 28 à 39 % de km/personne ; déplacements rapides, motorisés, longue distance
-> Levier : gestion des flux, infrastructures adaptées (bus express, voies dédiées), préparation aux crises réseau.

Aménagement & urbanisme : Étalement urbain et dépendance automobile
-> Levier : plan anti-étalement + densification autour des pôles de services + zones inondables requalifiées.

Résilience climatique : Adaptation tardive mais technologique
-> Leviers : climatisation, digues, pompes, micro-réseaux, irrigation nationale forte

Ressources & déchets : Déchets très élevés : 500–530 kg/hab/an

-> Leviers : stratégies industrielles haute capacité, valorisation énergétique.

Gouvernance & participation citoyenne : Gouvernance centralisée ; participation limitée

-> Leviers : communication de crise + outils numériques d'alerte (canicule/inondation).

Forte croissance des déplacements, recours massif aux technologies de captage carbone, adaptation réactive.

NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]

[illegible]



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cycle (S)

**CYCLE SUPÉRIEUR
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**